

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 16
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le 10 mars à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.
Date de la convocation : 05 mars 2026

PRÉSENTS : MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, ZIMMERLIN Francine, GIVRAN Sébastien, MARGOUT Gérard, MARECHAL Laëtitia, Mme JARRY Alice, BAZIL Marine, LOR Jean-Michel

ABSENTS EXCUSES : Mme BRIANCEAU Aline donne pouvoir à Mme MARECHAL Laëtitia
Mme FARRUGIA Martine donne pouvoir à M. COQUELIN André
M. THURNE Dominique donne pouvoir à Mme BAZIL Marine
M. MARAIS Sébastien donne pouvoir à M. GIVRAN Sébastien
M. RIMBAULT Maxime donne pouvoir à Mme JARRY Alice
M. CHAIGNEPAIN Frédéric

M. GIVRAN Sébastien a été élu secrétaire de la séance.

OBJET : Approbation du budget primitif 2026

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 comme suit :

Dépenses et Recettes de la section de fonctionnement : 1 829 572,00 €
Dépenses et Recettes la section de d'investissement : 1 411 179,94 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :
- **Approuve** le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

Dépenses et Recettes de la section de fonctionnement : 1 829 572,00 €
Dépenses et Recettes de la section d'investissement : 1 411 179,94 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
André COQUELIN



Andre Coquelin
Maire de l'Aiguillon sur Vie
17 mars 2026